



Gestion sociale

Vous êtes employeur, vos obligations sont complexes, nombreuses, profitez de notre assistance et de notre expérience.

• Vous souhaitez

- Embaucher, selon le contrat le plus adapté,
- Vérifier le contenu précis de vos obligations,
- Etablir les fiches de paie de vos salariés,
- Remplir vos déclarations de charges sociales,
- Des réponses précises à vos questions en droit social,
- Des aides concrètes pour vos obligations sociales.

• Nous vous proposons

De répondre concrètement à votre attente, selon votre choix :

- L'établissement par nos soins de vos fiches de paie et de vos déclarations de charges sociales (mensuelles, trimestrielles et annuelles),
 - Nos conseils et notre assistance pour l'établissement par vous-même de ces documents.
- D'intervenir, rapidement et efficacement, dans les domaines suivants :
- L'examen des possibilités d'exonérations, d'allègement des charges et de subventions proposées par les Pouvoirs Publics,
 - La rédaction de vos contrats de travail et des déclarations d'embauche,
 - La rédaction des registres obligatoires pour votre entreprise,
 - Les relations avec les caisses obligatoires ou complémentaires (retraite, prévoyance, mutuelle,...)
 - La gestion courante des évènements (ex. : maladie, congés ...)
 - La gestion de votre contentieux : règlement intérieur, mesures disciplinaires, procédures de licenciement,
 - Les relations avec l'Inspection du Travail,
 - L'assistance lors des contrôles d'URSSAF, Caisse des congés payés du bâtiment,
 - Des réponses précises à vos questions (convention collective, heures supplémentaires...)

• Les avantages pour vous

- Respect de la législation sociale,
- Conseil Social permanent et actualisé,
- Sécurité en cas de contrôle (URSSAF, CCPB, inspection du travail...)
- Information permanente par la diffusion d'un bulletin mensuel sur l'actualité sociale.